

Sur son rôle de rapporteur du budget 2018 des Outre-mer : « Nous allons recevoir en auditions, des chefs d'entreprises, des représentants de syndicats, des agriculteurs... ce travail va nous permettre de reformater les lois passées en première lecture à l'Assemblée nationale. Travailler en commission mixte paritaire pour discuter et proposer des amendements, faire la synthèse de ces réunions pour proposer dans la commission des affaires sociales, un avis. »

Sur les contrats aidés : « Il a été plus facile au gouvernement de garder par exemple pour la Martinique, un quota de 5000 contrats aidés et de nous demander une diminution qu'on ne peut pas accepter en l'état. L'effort demandé est trop important... Nous avons eu par le passé jusqu'à 25 000 contrats aidés. »

Sur son avenir proche : « je compte bien démissionner le plus tôt possible de la présidence du Conseil départemental. Je suis sereine vis-à-vis du recours déposé auprès du Conseil Constitutionnel. Si ce recours n'est pas validé, j'ai un mois pour présenter ma démission. Je le ferai le plus rapidement possible. »

Sur le choix de Cyril Melchior comme successeur à la présidence : « C'est le choix de la continuité, c'est mon choix. C'est celui qui connaît le fonctionnement du budget. Mais il sera élu par tous les Conseillers départementaux qui sont souverains. »

Sur le harcèlement : « j'ai eu droit à beaucoup de harcèlement textuel dans une certaine presse, c'est une violence très rare, le jour même où j'arrive au Sénat. Il y a des propos sexistes, une certaine image que l'on donne que l'on fait perdurer pour la femme... je dis à toutes les femmes, ne cédez pas ; il faut faire face pour passer à travers. L'homme reste un prédateur, Il a tendance à abuser quand il n'arrive pas à maîtriser. Il faut le dénoncer. »